



SITUATION RÉGULIÈRE

FRANÇOIS BRUN, SMAÏN LAACHER

CENTRE
D'ÉTUDES
DE L'EMPLOI

L'ÉPARMIAN

SITUATION RÉGULIÈRE

Etre régularisé...

Pendant 5, 8, 10 ans, parfois davantage, avoir été un «sans-papier»...

... et se réveiller un jour muni de ce document qui concède l'accès à une existence légale, qui permet de ne plus vivre dans la peur, de travailler régulièrement, bref d'avoir des «soucis normaux».

Qu'est-ce qui change dans la vie d'un sans-papier régularisé ? Qu'est-ce qui ne change pas ?

Quelles sont les attentes dont la satisfaction reste soumise pour le titulaire d'une carte de séjour à l'obtention d'une carte de 10 ans ?

Est-il possible, du seul fait d'une régularisation, d'être désormais «comme les autres» ?

Où cela peut-il encore coïncider ?

L'enquête menée à la demande de la Direction de la Population et des Migrations par le Centre d'Etudes de l'Emploi tente de répondre à ces questions et d'apporter ainsi un éclairage sur le sens de la demande de régularisation de ceux qui sont toujours sans-papiers.

Sommaire

Préambule : De quelques points de méthode . . .p. 9

Les régularisés, une population problématique . . .p. 9

Le recueil de l'informationp. 12

Les modes d'investigationp. 13

Les entretiens et l'observationp. 13

Les questionnairesp. 16

L'accès aux personnesp. 17

Réticences et refus de répondrep. 19

L'échantillon définitifp. 22

Fondements théoriques du traitement des entretiensp. 23

I. Avant la régularisationp. 27

Les caractéristiques socio-démographiquesp. 27

Sexe et situation de famillep. 27

Nationalitép. 28

Âgep. 30

Qui étaient-ils avant de venir en France ?p. 32

La scolarité et la connaissance du françaisp. 32

L'origine sociale et l'activitép. 34

Les raisons du départp. 36

Sans papiers...p. 45

L'arrivéep. 45

L'illégalité	p. 50
<i>Le basculement</i>	p. 50
<i>Vivre caché</i>	p. 52
<i>Travailler «au noir»</i>	p. 57
Vers la régularisation	p. 66
<i>Les années passent</i>	p. 66
<i>La sortie du tunnel</i>	p. 67

II. Régularisés ! p. 73

Une dimension psychologique p. 73

Retours en Préfecture p. 80

Les renouvellements	p. 81
Le regroupement familial sur place	p. 88
Vers un titre de séjour durable ?	p. 91

Travailler régulièrement p. 97

Vivre en famille p. 122

Se loger p. 131

Accéder aux droits sociaux p. 135

Parler français p. 141

Les étrangers régularisés dans la société

<i>française</i>	p. 146
Liens et lieux	p. 147
Espace public et mode d'engagement dans la société	p.150

Et demain ? p. 153

Annexe : Questionnaire p. 157

Et demain ?

Les difficultés rencontrées au cours de cette enquête ont été nombreuses mais instructives. Celles qui furent liées à l'accès à nos populations n'ont pas été les moindres. Elles ne posèrent pas seulement des problèmes méthodologiques, mais elles furent aussi révélatrices d'une posture collective adossée à une expérience commune : tout faire pour ne plus apparaître aux yeux des autres (institutions, associations, services sociaux, etc.) avec la charge d'un passé stigmatisant, s'inscrire à tout prix dans une vie ordinaire, fermer une parenthèse. Elles révélèrent aussi que les institutions et associations auxquelles s'adressait cette demande implicite sont entrées dans le jeu et c'est là sans doute un des principaux succès à mettre au crédit de l'opération de régularisation.

Il n'était sans doute pas impossible de prendre un nouveau départ pour des personnes arrivées dans une perspective de mobilité sociale. La plupart ne sont pas arrivées en France dépourvues de tout. L'école, parfois l'enseignement supérieur, ne sont pas pour elles des institutions méconnues. La possession d'un métier ou d'un savoir-faire non plus.

Mais ce n'était pas là leurs seules ressources, plus ou moins négociables selon les qualités propres des personnes, les secteurs d'activité, les régions, etc. Les personnes régularisées ont bénéficié de réseaux d'amitiés et familiaux (surtout) qui ont, sans aucun doute, permis d'atténuer les contraintes

et les aléas sociaux et professionnels liés à leur condition de «sans-papier» et, plus récemment, de personne nouvellement régularisée.

Dans ces conditions, le moment de la régularisation a pu être porteur en premier lieu d'un fantastique sentiment de liberté. Par ailleurs, même si pour les besoins du renouvellement de leur titre de travail, beaucoup ont dû accepter n'importe quel emploi pour «avoir des fiches de paye», le simple fait de ne plus être contraint de «travailler au noir» (ou de se faire faire une fausse carte...pour travailler régulièrement) a représenté un inappréciable bond en avant.

En réalité, la régularisation a d'abord ouvert pour ses bénéficiaires la possibilité «de vivre enfin normalement». Cette expression ne signifie pas que tous les problèmes (de travail, de logement, de langue, de rapports avec l'administration ou avec les banques...) aient disparu comme par enchantement. Cela signifie, selon le mot d'une des personnes rencontrées qu'est venu le temps des «soucis normaux». A l'évidence ceux-ci interviennent dorénavant dans une vie personnelle et familiale relativement stabilisée où pour la première fois l'à-venir peut être envisagé sans crainte de tout voir remis en cause du jour au lendemain, où il devient aussi imaginable de dissocier enfin sa qualité de femme ou d'homme de sa condition d'immigré.

C'est pourquoi si une conclusion est permise à une telle étude qui s'est efforcée de comprendre le «sens» (aussi bien la direction que la signification) des parcours de femmes et d'hommes venus en France et auxquels les épreuves subies et la sortie de l'ombre confèrent un caractère quasi-initiatique, elle doit peut-être consister à tenter d'entrevoir, si risqué que soit l'exercice, l'avenir que l'autorisation (en droit temporaire) de séjour qui leur a été accordée leur permet de construire.

On peut pour cela se rapporter à leurs divers projets : celui de mettre à profit le dynamisme et la détermination

dont ils ont fait preuve en quittant leur pays et en tenant le cap durant des années difficiles pour avoir leur petit commerce, pour «être son propre patron», comme ces Chinois, ces Turcs, ces Africains qui déjà sont associés à des créations d'entreprises même si celles-ci ne sont encore qu'exceptionnellement sous leur nom ; ou alors, tout simplement celui d'acquérir les mêmes biens que leurs amis français (une voiture, de l'équipement pour la maison, «de la marque» pour les enfants)..., comme *Zahia* dont le mari n'a pas un très gros salaire mais qui a deux télévisions, la cuisine équipée avec un prêt de la CAF et une chaîne hi-fi ; ou de changer de logement, et même d'acheter son appartement, comme quelques Chinois ont commencé à le faire ; ou de faire vraiment un travail qu'on aura choisi, et où les règles qui seront appliquées sont celles qui sont appliquées à tous les Français, celles du Code du Travail.

On peut aussi s'interroger sur les conditions nécessaires à mettre en œuvre pour atteindre ce but et entendre ce qu'eux-mêmes en disent : il leur faut avoir un titre durable, être sûrs de pouvoir rester, être plus sûrs d'eux-mêmes parce que les autres sauront aussi qu'ils peuvent rester.

On peut même faire preuve d'un peu de morosité en faisant valoir que certaines personnes sont désormais marquées jusque dans leur chair par l'expérience qu'elles ont vécue, que l'organisation du travail dans les secteurs où ils sont présents suppose peut-être un déplacement vers d'autres activités, qu'elles sont encore fragilisées par leur détention d'un titre d'un an, voire de simples récépissés.

Mais on peut préférer montrer plus d'optimisme et en référence à la parole biblique¹⁰⁵ :

«il y a un moment pour tout et un temps pour toute chose sous le ciel»,

105. Ecclésiaste 3, 1.

considérer qu'il y a

«un temps pour pleurer et un temps pour rire»,

qu'il y a un temps pour travailler et un temps pour se loger, et que, (dans la perspective temporelle dans laquelle se situent clairement les étrangers régularisés), il y aura un temps pour rassembler (sa famille) et un temps pour l'accroître, un temps pour parler (français) et un temps pour apprendre (un métier), un temps pour créer (son entreprise) et un temps pour s'asseoir (là où on est), un temps pour renaître et un temps pour vivre.